

qu'un organisme des Nations Unies joue à cet égard depuis plus de deux décennies. Il s'agit de l'UNICEF ou Fonds des Nations Unies pour l'enfance. Sur le rôle de cet organisme, je commence par citer un document que le comité canadien de l'UNICEF a publié en septembre 1970 pour commenter le Livre blanc «Politique étrangère au service des Canadiens» déposé à la Chambre des communes l'an dernier. Voici ce que le document déclare:

Considérez la condition des enfants dans les pays émergents, où leur nombre même est effarant. Quarante pour cent de toute la population des pays en voie de développement—quelque 700 millions—sont des enfants de moins de 15 ans. On estime qu'à chaque demi-minute cent enfants y naissent, dont 20 p. 100 meurent à la naissance. Soixante pour cent souffrent de malnutrition durant les premières années critiques, et il en résulte souvent d'irréremédiables déficiences physiques et mentales. Moins de 50 p. 100 de ceux qui vivent jusqu'à l'âge scolaire ont une chance de fréquenter l'école primaire, mais moins de la moitié de ceux qui la fréquentent y termineront les études. La Commission d'étude du développement international, sous la présidence du très hon. Lester B. Pearson, déclarait en peu de mots:

Le développement physique et intellectuel de cette génération ne relève pas seulement d'un souci purement humanitaire. Il est aussi d'une importance capitale pour tout le processus du développement.

Aujourd'hui, notre capacité d'aider chaque enfant augmente tous les ans. Nous le connaissons davantage. Nous connaissons davantage les effets des déficiences dans les soins d'hygiène, l'alimentation, l'éducation et l'habitation. Nous disposons de plus grandes ressources pour aider l'enfant, pourtant nous sommes vraiment limités dans les moyens dont nous disposons pour apporter une aide massive à ces enfants.

Un peu plus loin dans ce document, on lit ceci:

L'objet du Fonds des Nations unies pour l'enfance est d'aider certains programmes gouvernementaux stratégiques qui doivent bénéficier directement aux enfants, toujours dans le cadre du programme général de développement économique et social du pays. Le programme de l'UNICEF reconnaît à la fois l'importance vitale des enfants dans le processus de développement et le fait que, lorsqu'il s'agit d'aide à l'enfance, demain c'est trop tard.

Avec un budget de 54.5 millions de dollars en 1970, l'UNICEF participe à des programmes d'hygiène, d'alimentation, de bien-être de la famille et de l'enfance, d'éducation, de formation professionnelle et d'aide d'urgence aux enfants dans 112 pays en voie de développement. L'aide de l'UNICEF est souvent le facteur décisif lorsqu'il s'agit de la mise en place de ces programmes.

Compte tenu du revenu total, 92 p. 100 du budget de l'UNICEF sont consacrés directement à l'équipement, aux approvisionnements et aux services opérationnels, 8 p. 100 seulement étant consacrés aux services administratifs nécessaires à l'organisation et à la mise en œuvre appropriées des programmes.

L'une des caractéristiques les plus importantes des programmes de l'UNICEF réside dans son effet catalytique dans le pays bénéficiaire. En moyenne, ce pays fournit l'équivalent de \$2.50 pour chaque dollar d'assistance consentie par l'UNICEF. Cette participation locale au programme permet à l'UNICEF de se retirer graduellement une fois que le projet est viable et de donner son aide dans un autre domaine d'importance cruciale pour les enfants du pays en cause.

L'UNICEF occupe une position unique dans les préoccupations et le cœur des Canadiens. La participation de trois quarts de million d'enfants canadiens le jour de l'Hallowe'en est certes significative. Non seulement ces enfants recueillent-ils plus de \$666,000 chaque année (chiffres de 1969), mais, grâce à des programmes éducatifs, ils sont tôt mis au courant des problèmes de développement à l'étranger...

et du sort et des difficultés des enfants des pays en voie de développement.

La nature durable de cette initiative est démontrée par le nombre croissant de programmes spontanés qu'organisent les étudiants des écoles secondaires partout au Canada et le programme de la Marche des millions. Quatorze organismes se partagent la tâche d'organiser la Marche des millions, mais dans la

[M. Deachman.]

plupart des cas, la répartition des fonds entre ces organismes est décidée à l'échelon local. En 1969, les montants locaux affectés à l'UNICEF ont augmenté de 84 p. 100.

On a accusé une autre augmentation cette année. Une fois encore, par le moyen de la carte de souhaits, le comité canadien de l'UNICEF s'adresse à des centaines de milliers de personnes et à des compagnies qui achètent des cartes de l'UNICEF. Je remarque à l'époque de Noël, lorsque je reçois des cartes de nombreux députés, qu'il y en a de plus en plus qui utilisent la carte de l'UNICEF, car ils savent qu'une certaine proportion de leur contribution sert à aider les enfants dans les pays émergents, dont un grand nombre passent en effet un Noël fort triste. Le comité canadien de l'UNICEF est un organisme bénévole qu'appuie environ 35,000 travailleurs adultes bénévoles dans toutes les provinces canadiennes. Sa contribution annuelle à l'UNICEF est l'une des plus élevées au monde.

Je ne voudrais pas, tandis que je parle encore du travail accompli par l'UNICEF en général et celui qu'il effectue au Canada, passer sous silence la catastrophe survenue au Pakistan et les efforts des Canadiens à cet égard. Cet exemple montre très bien qu'un organisme comme l'UNICEF est parfaitement à la hauteur de la situation quand une catastrophe majeure se produit. Je voudrais donner lecture de passages d'un rapport publié au mois d'août sur la visite que le directeur exécutif du comité canadien de l'UNICEF a faite au camp de réfugiés pakistanais en Inde. M. Paul Ignatieff déclare:

• (4.30 p.m.)

L'ampleur du problème des réfugiés défie toute description; c'est sans aucun doute la plus vaste migration parmi celles qu'ait jamais relatées l'histoire avec précision. Le nombre des réfugiés qui sont maintenant passés du Bengale oriental en Inde équivaut à toute la population de l'Ontario (plus de sept millions). Seul celui au courant de la logistique de l'approvisionnement d'une armée ou d'une ville de la grandeur de Toronto pourrait facilement comprendre les problèmes que le gouvernement de l'Inde doit résoudre pour fournir à cette masse de gens un abri convenable, de la nourriture et des services médicaux. Manifestement, un problème de cette ampleur exige de l'aide à l'échelle mondiale.

Il poursuit:

L'aide actuellement fournie aux réfugiés par le gouvernement et le peuple de l'Inde est incroyable. Sur les sept millions de réfugiés, quatre millions et demi sont dans des camps. On leur fournit l'abri, la nourriture et les services médicaux disponibles, et à un degré souvent supérieur à ce qu'obtient une grande partie de la population indienne.

Les députés s'en rendront compte, ces camps sont situés près de la ville de Calcutta, elle-même dans une situation déplorable du point de vue de la pauvreté et de la souffrance humaine. Particulièrement au sujet de la politique et de la contribution du Canada, M. Ignatieff ajoute:

Le gouvernement du Canada s'étant prononcé récemment contre la fourniture d'armes au Pakistan, la décision a suscité une affection unique pour notre pays dans toute l'Inde, et elle nous donne une occasion incomparable d'interpréter l'attitude des pays industrialisés envers la population et le gouvernement de l'Inde. Le gouvernement du Canada pourrait aider encore plus en interprétant l'attitude de l'Inde auprès des pays industrialisés.

On espère surtout que le gouvernement canadien pourra user de cette influence pour que l'Inde accepte plus volontiers le personnel et les fournitures de l'étranger.

Le triste sort des Pakistanais est connu des Canadiens depuis novembre dernier. Le problème actuel des réfugiés en Inde est, en un sens, un état d'urgence au sein même d'un autre état